

## S'enregistrer à Handi'cnam

Pour pouvoir bénéficier d'une aide de la mission Handi'cnam il faut fournir :

- la photocopie du certificat de scolarité ou du dossier d'inscription 2018/2019
- Votre préconisation de la médecine préventive/MDPH**
- La **fiche d'autorisation** signée pour prévenir vos enseignants
- La **fiche de renseignements** remplie en format Excel

**Pensez à vous enregistrer à la mission dès votre inscription administrative !**

**Même si vous ne pensez pas avoir besoin d'aménagement pour vos études et examens, cela peut changer en cours d'année. Compte tenu des délais, nous ne pourrions pas accepter des demandes tardives en cours d'année.**

**Vous pouvez rencontrer la chargée de suivi des auditeurs en situation de handicap de la mission Handi'cnam, si vous le souhaitez.**

Cet entretien vous permettra d'expliquer les problèmes que vous rencontrez durant votre **scolarité**.

La chargée de suivi des auditeurs en situation de handicap de la mission Handi'cnam cherchera, avec vous, une solution adaptée. Les propos échangés lors de cet entretien sont intégralement soumis au secret professionnel (cf charte).

N'hésitez pas à nous **contacter** pour un entretien et de préciser dans le mail votre situation.

## S'inscrire au Cnam Paris

Les élèves du Cnam, bénéficiaires de **l'AAH**, sont **exonérés du droit de base de 160 € annuel** sur présentation d'une attestation de moins d'un mois.



### Charte Handi'cnam

Handi'cnam s'efforce, dans la mesure de ses possibilités et de ses moyens, de trouver des solutions justes et appropriées pour aider les élèves et agent.e.s du Cnam et de son réseau en situation de handicap, Les personnel.le.s titulaires ou vacataires d'Handi'cnam s'engagent, en signant la charte présente, à observer systématiquement le secret professionnel, Tous les "correspondant.e.s handicap" du réseau Cnam s'engagent à observer le secret professionnel, Dans certaines conditions, Handi'cnam peut requérir l'avis du médecin de l'établissement, lui-même assujetti au secret professionnel et médical, Aucune information personnelle ou nominative ne sera communiquée à l'administration ou aux administrations de tutelle même si elles en font la demande, Handi'cnam s'engage à anonymiser les données collectées concernant le handicap, Handi'cnam veille à la sécurité des données personnelles collectées, Tout entretien avec un.e élève ou agent.e du Cnam en situation de handicap sera effectué dans un local adapté, Handi'cnam s'engage à ne céder aucune information personnelle à des fins commerciales, Handi'cnam engagera des actions pour des élèves ou des agents du Cnam en situation de handicap qu'avec leur accord, Toute transmission d'un CV ou lettre de motivation concernant une offre de stage, d'emploi ou de formation sera effectuée à la demande ou en accord avec l'intéressé, Toute démarche administrative devant dévoiler le handicap sera effectuée à la demande ou en accord avec l'intéressé.e, L'ensemble des services proposés par Handi'cnam envers les élèves et agent.e.s du Cnam est gratuit.

## Pour en savoir plus

Lien vers le

**[guide de l'élève 2018-2019](#)**



/\*\*/ body{ font-size:0.813em; } /\*\*/



**S'inscrire dans un de nos 150 centres d'enseignement**

[Se renseigner sur les formations](#)

<http://handi.cnam.fr/s-enregistrer-a-handi-cnam-658245.kjsp?RH=1398784380501>